

RISQUE CHOMAGE, EXONERATION ET TELETRAVAIL

16 mars 2021
Me Fabienne MARTIN

Public :

Tout public

Prérequis :

Aucun

Objectif :

Contenu de la formation :

- Le télétravail
 - Le statut du télétravailleur
 - Remboursement des frais professionnels liés au télétravail
 - Télétravail et mesures sanitaires dans le cadre de la pandémie COVID-19
- L'activité partielle :
 - Récapitulatif des taux d'indemnisation en 2021 (sous réserve de décrets à paraître)
 - L'activité partielle de droit commun
 - L'activité partielle de longue durée
 - Conditions de mise en œuvre
 - Synthèse des deux dispositifs
 - Points de vigilance
- Dérogations aux règles des congés
- Fonds de solidarité aux entreprises
- Exonération de cotisations

Moyens pédagogiques et techniques :

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, études de cas.
Evaluation de la formation et analyse de l'atteinte des objectifs.
Un support et des documents numérisés sont adressés à chaque stagiaire.

Modalités de suivi de la formation :

Formation en visioconférence.

Chaque participant recevra au début de la formation un mail d'Edusign avec un lien lui permettant de signer la feuille d'émargements à distance.

Fiches d'évaluation à compléter par chaque stagiaire.

Une attestation individuelle de formation est envoyée au stagiaire.

Modalité d'organisation :

- **Lieu :** visioconférence
- **Durée :** 4h
- **Horaire :** 14h00 - 18h00
- **Groupe :** 20 personnes